

«Les Romands ont rarement des désirs extravagants»

FUNÉRAILLES Comment et par qui les Romands choisissent-ils aujourd'hui de célébrer les cérémonies funéraires? Sont-ils encore tradi ou ont-ils cédé à des pratiques plus originales? Enquête.

PAR LUCAS VUILLEUMIER, PROTESTINFO

«Il n'y a rien à faire: la mort appelle la tradition», pose le pasteur Yves Bourquin. Pour le président de l'Eglise réformée neuchâteloise (Eren), les Romands, en matière de funérailles, seraient encore attachés à des formes traditionnelles qui empruntent beaucoup au religieux, qu'ils soient croyants ou non. «C'est en train de changer, mais l'église ou le temple sont encore des lieux privilégiés pour célébrer un enterrement», note-t-il.



Vous pouvez enlever le caractère religieux et le message biblique, mais on ne se départit pas si facilement de notre culture judéo-chrétienne.

GÉRALDINE JUGE
DIRECTRICE DES POMPES FUNÈBRES
OTHER WAY À GENÈVE



Pour Laetitia Herin, à la tête d'une entreprise de pompes funèbres en Valais, «le faste funéraire ne se prête plus aux cérémonies d'aujourd'hui, notamment parce que l'assistance est de moins en moins nombreuse». ADOBE STOCK

n'avoir «jamais enregistré de demande qu'il aurait fallu refuser, à cause de son caractère amoral ou dégradant». Selon le pasteur, la préparation de funérailles est d'ailleurs un moment où il faut «aider les personnes à faire des choix, car les familles sont indécises». Un état de fait qui le pousse à réaffirmer la qualité du service de son Eglise dans ces moments difficiles: «Nous demandons aux personnes de faire confiance à notre professionnalisme, à se décharger le plus possible de cette responsabilité... Mais ce n'est pas toujours facile.»



Il y a encore vingt ans, tout le Val de Bagnes était présent à un enterrement. Aujourd'hui on a souvent uniquement la famille proche.

LAETITIA HERIN
PATRONNE D'UNE ENTREPRISE
DE POMPES FUNÈBRES EN VALAIS

Même constat pour Marc-Antoine Berthod, anthropologue à la Haute Ecole de travail social et de la santé à Lausanne: «Ces endroits sont inscrits dans l'imaginaire collectif comme étant ceux où ont lieu les grands rites de la vie.» Soulevant également qu'il existe «encore peu de lieux alternatifs», Marc-Antoine Berthod relève que les lieux de culte répondent aussi à «des modalités pratiques de solennité: un enterrement n'aurait pas vraiment sa place dans une maison de quartier.»

Active dans tous les cantons romands, l'Association des célébrants et officiants romands (Acor) a l'habitude d'être appelée à servir dans des lieux appartenant aux Eglises réformées. «Il arrive encore que des familles, pour diverses raisons,

souhaitent organiser des funérailles laïques dans un lieu de culte. L'Eglise catholique, pour sa part, ne l'autorise pas», renseigne Léa Candaux, présidente de l'Acor.

Laïc payant, religieux gratuit

Pour Fabrice Carrel, cofondateur d'Everlife.ch, une plateforme en ligne de prévoyance mortuaire, il est important de rappeler que, selon les statistiques de l'Office fédéral de la statistique, une majorité de Suisses se déclarent désormais sans religion. «Il me semble donc crucial que les services funéraires évoluent pour mieux s'adapter aux différentes convictions et que davantage de formules et d'infrastructures soient adaptées aux réalités de la population.»



Le fait que l'intervention d'un officiant laïc soit payante et non remboursée par l'Etat, contrairement aux funérailles religieuses dans plusieurs cantons romands, mérite d'être questionné.

FABRICE CARREL
COFONDATEUR D'EVERLIFE.CH

Selon cet entrepreneur, «le fait que l'intervention d'un officiant laïc soit payante et non remboursée par l'Etat, contrairement aux funérailles religieuses dans plusieurs cantons romands, mérite d'être questionné». Pour lui, cela n'a plus de raison d'être aujourd'hui.

Imitation

La situation est un peu différente en Valais. Selon Laetitia Herin, à la tête d'une entreprise de pompes funèbres dans le Val de Bagnes, ce canton catholique reste «attaché aux célébrations religieuses en matière d'obsèques». Elle observe que «les cérémonies laïques ne représentent que 15% d'entre elles».

Laetitia Herin, à qui il arrive parfois d'officier lors d'enterrements non religieux, n'identifie cependant pas d'opposition claire entre le religieux et le laïc. «Il subsiste des parallèles évidents entre les deux. La manière dont sont agencés les interludes musicaux, les prises de parole et le rendu des honneurs font encore beaucoup penser à ce qui se fait en église.»

Un point de vue que partage la Genevoise Géraldine Juge, directrice des pompes funèbres Other Way: «Vous pouvez enlever le caractère religieux et le message biblique, mais on ne se départit pas si facilement de notre culture judéo-chrétienne. Celle-ci affleure encore dans les cérémonies laïques, dont les temps de recueillement empruntent ostensiblement au spirituel.»

Peu d'extravagance

De son côté, le frère Jean-Guy Pannatier, célébrant catholique actif à Fribourg, remarque désormais que, pour les enterrements à l'église, une majorité

de personnes souhaitent «qu'on insuffle un peu moins de religieux dans le religieux».

Bien souvent «seule la liturgie de la parole est choisie, car elle ne comprend pas tous les rites religieux catholiques classiques, souvent méconnus du grand public». Une réalité qui le pousse à se montrer ouvert à certaines demandes. «Cela peut comprendre, en plus de quelques extraits de la Bible, la lecture d'un texte profane, la projection de photos ou la diffusion d'une chanson de Johnny Hallyday – même si les Romands ont rarement des désirs extravagants.»

Géraldine Juge approuve: «On n'est pas sur la grosse folie, en Suisse romande. En me lançant dans le funéraire, j'ai cru que de nouvelles pratiques apparaîtraient, comme les lâchers de ballons, assez prisés des Etats-Unis. Mais on n'y est pas encore.»

Quelles limites?

Toutefois, quelles sont les limites de l'admissible en matière de funérailles? «Les cérémonies doivent refléter le défunt avec authenticité. Dans ce sens, les funérailles peuvent revêtir un caractère original, mais toujours dans le respect de l'assemblée et du lieu», explique Léa Candaux. Pour Laetitia Herin, toute cérémonie est célébrée «dans le respect du défunt et forcément la dignité». A l'Eglise réformée neuchâteloise, Yves Bourquin admet

Et Géraldine Juge d'abonder: «Mes clients demandent souvent une cérémonie très sobre. Or, je me rends compte que la simplicité peut être complexe à définir...»

Assistance réduite

De fait, si la simplicité est un souhait clair de nos jours, c'est «parce que le faste funéraire ne se prête plus aux cérémonies d'aujourd'hui, notamment parce que l'assistance est de moins en moins nombreuse», avance Laetitia Herin. «Il y a encore vingt ans, tout le Val de Bagnes était présent à un enterrement. Même un lien très lointain avec le défunt suffisait à faire se déplacer les gens. Aujourd'hui on a souvent uniquement la famille proche», remarque-t-elle.

Un constat confirmé par le frère Jean-Guy Pannatier, selon qui la pandémie de Covid-19 aurait également changé la donne: «Beaucoup de personnes ont été obligées de vivre des funérailles dans la plus stricte intimité, et ont désormais adopté la forme plus ramassée et dépouillée voulues par les restrictions.»

Et Marc-Antoine Berthod d'attester: «Les funérailles limitées à un petit nombre de proches ont parfois été difficilement vécues durant la pandémie, ce qui a pu renforcer la tendance à ne réunir désormais que les personnes dont les liens d'affection étaient les plus forts avec le défunt.»

«Il faut oser demander»

«Il est dommage que peu de conseillers funéraires proposent aux endeuillés de partir d'une page blanche», formule la Parisienne Sarah Dumont. Autrice du livre «Un enterrement comme je veux!» (éd. Eyrolles, 192 p.), elle est aussi créatrice du site HappyEnd.life qui conseille notamment les particuliers pour la réalisation d'obsèques personnalisées. «Les rendez-vous en pompes funèbres avec les familles sont souvent axés sur l'administratif, les horaires du funérarium ou de l'église... Mais finalement, trop peu de temps est réservé à la cérémonie et à l'organisation de l'hommage, qui constituent le souvenir principal qu'on gardera de l'adieu.» Aux yeux de Sarah Dumont, les endeuillés

doivent «prendre le lead. Jusqu'à imposer qu'un enterrement puisse être une fête si c'est leur volonté.» Mais parvient-on vraiment à prendre ce genre de libertés sans que le défunt ne l'ait explicitement demandé de son vivant? «C'est encore rare, mais cela se développe. J'ai récemment rencontré des parents qui avaient organisé les funérailles de leur enfant en faisant intervenir des comédiens habillés en personnages de «Star Wars», tandis que le crématorium était décoré selon l'univers des Pokémon.» Pour Sarah Dumont, «tout est possible! Si on veut quelque chose de précis, il faut oser le demander.»